RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DU JURA ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER CANTON DE LONS SUD

Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

<u>Présents</u>: DUBOIS F., GRICOURT P., MARTINEZ H., NOUVELOT C, PETITJEAN B., PICARD M, QOCHIH Z, ROBIN M, WOLFF JC.

<u>Absents excusés</u>: CROISSANT A (pouvoir à GRICOURT P), JAILLET J (pouvoir à GRICOURT P), CHAMBARD F (pouvoir à GRICOURT P), MEGARD J (pouvoir à PETITJEAN B), PASCOA J. (pouvoir à NOUVELOT C), SAFFREY C.

Invitée: Mme LEMEUNIER (Trésorerie).

Secrétaire de séance : Mme DUBOIS F. a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20H00

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 28 mars 2014. Adoption à l'unanimité des membres présents.

DOTATION EQUIPEMENTS TERRITOIRES RURAUX:

Mme la première adjointe explique le souhait de la commune de monter un projet de dotation pour effectuer divers travaux au sein de la commune.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour demander cette dotation et souhaite être informé de l'avancement du projet.

CONTRAT Mme CLERC

Mr le Maire fait part du souhait de renouveler le contrat de Mme Clerc Mireille, en contrat dans la commune depuis 6 mois.

Il propose un renouvellement d'un an sur les mêmes bases de contrat.

Après délibération, le renouvellement est voté à l'unanimité.

LIGNE DE TRESORERIE:

Mr le Maire évoque la possibilité pour la commune de souscrire à une ligne de trésorerie auprès d'une banque qui permettrait de débloquer rapidement de l'argent.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité mais souhaite que plusieurs banques soient sollicitées.

ENTRETIEN ESPACES VERTS:

Afin d'aider Mr VAILLAUX dans son travail quotidien, Mr le Maire fait part de la proposition de l'association AIR afin de recruter un agent.

Coût pour la commune : adhésion à l'association de 50€ + contrat 26h/semaine à 225€/mois ou 20h/semaine à 204€/mois.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour un essai de 6 mois avec un contrat de 26h/semaine.

Le recrutement sera effectué dans les prochaines semaines.

TRANSFERTS DE CHARGES:

Mr le Maire rappel aux membres du Conseil Municipal de la nécessité de désigner 2 délégués à la commission communautaire d'évaluation de transferts de charges :

Le conseil municipal, après délibération désigne à l'unanimité

- Délégué titulaire : Mme QOCHIH Zohra

- Délégué suppléant : Mr MARTINEZ Hervé

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS:

Monsieur le Maire rappelle que, compte tenu du renouvellement des instances de la Communauté d'Agglomération, il est proposé au Conseil Municipal de soumettre au Conseil Communautaire 2 membres de la commission intercommunale des impôts directs

Après délibération, il est décidé de proposer les 2 personnes suivantes.

Titulaire : Mme DUBOIS Françoise Suppléant : Mr PASCOA José

Décidé à l'unanimité.

INDEMNITES DES ELUS:

Mr le Maire propose les indemnités suivantes : 31% pour le maire (soit 1178.46€ bruts) et 8.25% pour les adjoints (soit 313.62€ bruts).

Adoption des indemnités : 8 voix pour, 1 contre (QUOCHIH Z).

VOTE DU BUDGET 2014:

Mme LEMEUNIER, trésorière principale de Lons le Saunier, présente un historique budgétaire de la commune.

Monsieur le Maire propose de voter le montant des taxes directes locales 2014 avant de passer au vote du budget primitif 2014. Il rappelle les taux appliqués depuis 2007 :

Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
9.93 %	17.64 %	29.62 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes directes locales en 2014. Le produit attendu et qui sera inscrit en recette au budget primitif 2014 est de 156 243 €.

Lors de la réunion préparatoire du 09 avril 2014, le budget a été préparé et modifié en fonction des projets d'investissement. Madame LE MEUNIER a également transmis des consignes pour certains postes. Chaque conseiller en a eu connaissance avant la séance.

Le vote a lieu au chapitre comme suivant :

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
CHAPITRE 011 charges générales	142 465.80	001 solde déficitaire reporté	48 213
CHAPITRE 012 charges de personnel	84 530	CHAPITRE 020 dépenses imprévues	0
CHAPITRE 014 atténuations de produits	5 800	CHAPITRE 16 remboursement d'emprunt	30 000
CHAPITRE 65 autres charges gestion courante	45 814.45	CHAPITRE 20 immobilisations incorporelles	7 249
CHAPITRE 66 charges financières	7 330	CHAPITRE 204 subventions d'équipement versées	0
CHAPITRE 67 charges exceptionnelles	300	CHAPITRE 21 immobilisations corporelles	17 700
CHAPITRE 042 opérations d'ordre transfert entre section	20 160	CHAPITRE 23 immobilisations en cours	60 500
CHAPITRE 022 dépenses imprévues	5.65	CHAPITRE 040 opérations d'ordre transfert entre section	27 612
CHAPITRE 023 virement à section investissement	47 752	CHAPITRE 041 opérations patrimoniales	10 500
TOTAL DEPENSES	354 157.90	TOTAL DEPENSES	201 774
RECETTES		RECETTES	
CHAPITRE 013 atténuations de charges	5 800	CHAPITRE 021 virement de section de fonctionnement	47 752
CHAPITRE 70 produits de services	4 610	CHAPITRE 10 dotations, fonds divers, réserves	59 862
CHAPITRE 73 impôts et taxes	164 533.25	CHAPITRE 13 subventions d'investissement	12 000
CHAPITRE 74 dotations et participations	91 932	CHAPITRE 16 emprunts reçus	51 500

CHAPITRE 75 autres produits gestion courante	38 000	CHAPITRE 45 opérations sous mandat	0
CHAPITRE 76 produits financiers	5	CHAPITRE 041 opérations patrimoniales	10 500
CHAPITRE 77 produits exceptionnels	5 520	CHAPITRE 040 opération d'ordre transfert entre section	20 160
CHAPITRE 042 opérations d'ordre transfert entre section	27 612		
TOTAL RECETTES	354 157.90	TOTAL RECETTES	201 774

Les chapitres ont tous été votés à l'unanimité, exception faite pour le chapitre 65 des dépenses de fonctionnement : 1 abstention (QOCHICH Z).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES:

<u>Désignation délégué du CNAS</u>: désignation reportée en attendant plus d'information sur l'utilisation du service par les agents.

<u>Fleurissement</u>: un concours est organisé le 30 avril 2014 à 14h30 au parc des vignes. (plus d'informations en mairie par téléphone ou mail : <u>mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr</u>).

Mme DUBOIS informe les conseillers que Mr PROST Marcel fera partie de la commission voirie.

La cérémonie du 08 mai débutera à 11h.

Monsieur le Maire rappelle la permanence du maire et/ou des adjoints le 1er samedi chaque mois de 09h à 12h.

Clôture de la séance à 22H30

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 12/05/2014

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 24 avril 2014

Philippe GRICOURT

Le Maire,